

Praczy n'insista plus et, après un moment de silence, reprit la conversation avec Ponto.

— Nous ne détestons pas la France et pourtant nous lui faisons la guerre, reprit le Hongrois. Ah ! nous aimons aussi la liberté. ... La liberté ! Je ne dis pas que ce soit tout à fait la même que la vôtre, mais que de Hongrois tombés pour elle ! ... Enfin, votre *Marseillaise*, nous la chantons aussi, un de nos poètes l'a traduite en hongrois ; elle fait vibrer nos cœurs aussi bien que les vôtres ! ... Ce que j'admire, ce sont ces hommes qui se sont dressés tout à coup chez vous, ces Marceau, ces Hoche, ces Bonaparte et tant d'autres ! Des sergents qui battent nos vieux généraux, des jeunes gens qui font reculer l'Europe ! Quelle génération ! Quelle poussée soudaine d'hommes de guerre ! Et vous, qu'étiez-vous dans votre pays avant l'explosion du volcan ?

— Paysan ! répondit Ponto, laboureur sur mes terres... grandes un peu plus qu'un mouchoir de poche !

— Moi aussi, j'ai des terres et des vignes, et même quelques villages à moi... Après la guerre, venez me rapporter ma pipe, et vous goûterez à nos vins et je vous trouverai une situation là-bas...

Sous la protection des vedettes, la petite avant-garde, harassée, s'endormit sur les pierres de la ruine, dans les trous, par petits paquets d'hommes serrés les uns contre les autres pour avoir moins froid. Après quelque temps de conversation, Frédéric Ponto et le Hongrois sentirent aussi leurs têtes tomber de sommeil ; le sergent fit une ronde, s'assura que ses factionnaires veillaient et compta ses prisonniers couchés fraternellement avec leurs vainqueurs. Quand il revint

près du Hongrois, celui-ci dormait déjà, la tête sur le porte-manteau de son cheval. Ponto s'allongea tout à côté de lui, dans le court espace un peu abrité du grand courant d'air de la brèche, et s'endormit appuyé sur son sac.

Il était trop fatigué pour rêver, à peine si l'image confuse de Dine passa dans son sommeil mêlé à de monstrueuses figures de hussards chevelus et moustachus qui ressemblaient à la tête de hussard de sa glorieuse pipe.

Un coup de feu, éclatant dans le bois au-dessus de la ruine, le réveilla en sursaut. Il fut debout immédiatement, en soldat habitué aux alertes. Quelques hommes, auprès de lui, avaient déjà saisi leurs fusils. Il fuisait noir dans la ruine ; la lune, ayant tourné, ne glissait plus ses rayons par la brèche et, par tous les trous. Frédéric tâta sur les pierres à côté de lui, le porte-manteau était toujours là, mais le hussard avait disparu.

— L'officier ! s'écria-t-il, échappé !

Sa main rencontra quelques pièces de monnaie : c'était l'or offert par le Hongrois ; un éclair traversa l'esprit du sergent ; à tâtons il fouilla dans son sac et ne sentit plus sa pipe. Il comprit tout ; le hussard avait profité de son lourd sommeil de fatigue pour attirer peu à peu le sac et enlever la pipe. Se glissant ensuite jusqu'à la brèche, il s'était, à tous risques, lancé au dehors, dans le vide effrayant, en se cramponnant aux pierres, aux végétations poussées dans les trous.

A. ROBIDA.

(A suivre.)

## Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*  
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*  
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*  
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*  
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

### Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

**Demandez à nos agents  
De vous expliquer  
Ce système.**

**O. LEGER,**

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS  
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.